



PROJET STRATEGIQUE

2019 - 2023

ENJEUX STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

LES MOTS-CLES DU CREA I CENTRE-VAL DE LOIRE

Le CREA I est force de propositions : identification des problématiques, observations et analyses, débats et alertes sur des difficultés de mise en œuvre des transformations, promotion des expériences novatrices, du dialogue entre acteurs, de l'expression des personnes vulnérables.

1 - Une appartenance affirmée au champ social, médico-social et sanitaire connexe

L'enjeu : se faire reconnaître comme acteur historique dans son secteur d'activité
Les objectifs : renforcer sa visibilité en dynamisant ses réseaux et la lisibilité de ses actions

Les actions :

Valoriser les services existants et les productions CREA I
Rechercher des appuis départementaux
S'ouvrir à des formes de publications vers le grand public

2 - Un esprit de rassemblement

L'enjeu : développer la solidarité interinstitutionnelle dans un monde concurrentiel

Les objectifs : rassembler les acteurs avec une mise en cohérence des actions.

Les actions :

Travailler les problématiques de gouvernance afin de favoriser des projets communs
Dynamiser le Comité Régional du Travail Social (CRTS)
Participer aux diverses instances de l'ANCREAI (fédération nationale des CREA I)

3 - Une position de Tiers

L'enjeu : se positionner comme tiers à l'écoute des personnes accompagnées, professionnels, institutions, autorités publiques, milieu ordinaire

Les objectifs : élargir le CA pour couvrir les quatre grands champs sociaux et médico-sociaux

Les actions :

Refondre les statuts pour élargir le CA
Valoriser l'expertise du CREA I et son positionnement d'interface entre acteurs
Renforcer le rôle du Comité d'Etudes et d'Expertise du CREA I

Au service de l'intérêt général, les interventions du CREA I comme celles de l'ANCREAI :

♦ *privilégient l'intérêt de la personne, sa participation, le respect de ses droits et la réalisation de ses potentialités, par rapport à toute autre logique institutionnelle, managériale ou financière,*

♦ *visent l'amélioration continue de la qualité du service rendu à la personne dans le cadre des politiques publiques,*

♦ *s'appuient sur une interrogation permanente et partagée de la pertinence de ses actions.*

4 - Une transversalité institutionnelle

L'enjeu : maîtriser une vision évolutive de l'action, apte à mieux appréhender les singularités

Les objectifs : être acteur dans les réseaux diversifiés et aider au décloisonnement

Les actions :

Poursuivre les missions et consolider les objectifs de méthodologies croisées

Instaurer et consolider la coopération avec les collectivités territoriales

5 - Un ancrage territorial et une présence institutionnelle soutenue du CREAI

L'enjeu : développer l'identification du CREAI par tous les acteurs, à tous niveaux territoriaux

Les objectifs : mieux connaître les particularités du territoire Centre-Val de Loire et en enrichir sa mémoire

Les actions :

Défendre la participation du CREAI aux instances de concertation territoriales

Développer une fonction de veille sur les appels à projet, à candidature, à manifestation d'intérêt

Développer le partage d'actualité dans les groupes de travail du CREAI
renforcer les échanges d'information entre les partenaires et le CA

6 - Une politique de valorisation de la place des personnes en situation de vulnérabilité

L'enjeu : reconnaître la place d'acteur des personnes en situation de vulnérabilité

Les objectifs : produire des connaissances sur cette question particulière, leur faire place au sein des organisations, travailler avec les professionnels le regard qu'ils portent sur ces situations

Les actions :

Favoriser la parole des personnes vulnérables et la valoriser

Réfléchir à la place de ces personnes dans les instances du CREAI

Renforcer les partenariats et accroître l'offre d'accompagnement des professionnels sur ce thème



7 - Un carrefour de la culture professionnelle partagée

L'enjeu : le décloisonnement dynamique des institutions

Les objectifs : mettre en commun la connaissance et l'analyse des problématiques d'accompagnement, lutter contre les simplifications ou les conflits d'intérêt préjudiciables aux personnes accompagnées

Les actions :

Initier/accompagner des groupes de travail pluriprofessionnels, valoriser des stages croisés avec le milieu ordinaire

Organiser des conférences-débats décentralisées, des séminaires ou des cycles de formation ouverts à de nouveaux acteurs,

Produire des écrits et réflexions dans un bulletin annuel

Développer la communication en direction du grand public avec la revue du CREAI, « Traverses »



8 - Une capacité de promotion de la transformation et de l'innovation sociales

L'enjeu : réussir la mutation des organisations et de leur accompagnement,

Les objectifs : positionner le CREAI comme acteur identifié de l'accompagnement des mutations et promouvoir son expertise sur les logiques de mutation

Les actions :

Valoriser les projets de transformation sociale et d'évolution professionnelle,

Produire des connaissances avec les travaux du CREAI

Promouvoir de l'inventivité institutionnelle et professionnelle : création d'une plateforme de l'innovation et/ou d'une fonction-ressource au service de tous les acteurs



9 - Une communication active avec des outils modernisés

L'enjeu : maîtriser une communication faisant appel aux nouvelles technologies de façon raisonnée

Les objectifs : disposer d'une politique de communication et inscrire le CREAI dans l'environnement numérique en référence au RGPD (Règlement Général européen de Protection des Données personnelles)

Les actions :

Renforcer la communication en direction des divers médias, classiques et spécialisés

Mettre en place des modes de restitution des travaux

Développer les nouveaux outils de communication de type réseaux sociaux

Valoriser financièrement des actions dans le domaine de la communication en direction des personnes en situation de vulnérabilité, des familles, du grand public



10 - Une architecture politique et technique renforcée

L'enjeu : actualiser une architecture associative et technique à l'assise élargie et réactive

les objectifs : élargir les champs du CA, conforter les instances nouvelles, accroître la communication avec les administrateurs, favoriser les groupes de travail pluriprofessionnels

Les actions :

Redéfinir la méthode d'animation des CA

Améliorer les pilotages du Comité d'Etudes et d'Expertise et du Comité de Rédaction

Elargissement des personnes-ressources dans les instances techniques du CREAM.

11 - Une structuration technique interactive

Le CREAM développe une expertise qui bénéficie de l'interactivité entre ses trois missions : animation, études, formation. Il s'appuie sur des conseillers techniques permanents et sur un réseau d'intervenants vacataires experts des divers champs de l'accompagnement des personnes vulnérables.

L'enjeu : anticiper et accompagner les politiques sociales et les stratégies des acteurs

Les objectifs : anticiper les évolutions pour être force de proposition, développer la posture d'expertise, créer des supports d'aide à la décision pour les administrations et acteurs du social, offrir un réseau de formateurs au plus près des questions d'actualité sociale

Les actions :

Mettre en place un dispositif de veille technique active, en identifiant les sites d'information existants (analyse et diffusion)

S'appuyer sur le réseau des CREAM en lien avec l'ANCREAM

Être au fait des dispositions et dispositifs en matière de formation

Renforcer la fonction de coordination des conseillers techniques afin de construire une équipe de personnes spécialisées par secteur

12 - Un modèle économique original

Le budget du CREAM est organisé avec trois types de ressources : les adhésions/contributions volontaires des établissements et des associations, les subventions ARS, DRJSCS, aujourd'hui fléchées vers les études, et la vente de prestations (formation, animation, accompagnement, évaluation).

L'enjeu : maintenir le CREAM dans le secteur d'activité à but non lucratif à utilité sociale

Les objectifs : défendre et soutenir le modèle économique coopératif du CREAM, conforter l'expertise en renforçant les moyens techniques permanents, diversifier les compétences

Les actions :

Renforcer le travail de coopération avec les autorités publiques

Fidéliser les adhérents en développant une relation active avec les structures

Rechercher de nouveaux adhérents, mécènes, nouveaux partenaires institutionnels

Valoriser les activités prestataires du CREAM par une meilleure communication



Nous contacter

CREAI Centre-Val de Loire - 35 avenue de Paris 45000 ORLEANS

02 38 74 56 00 - creai-centre@creai-centre.asso.fr